

## La Table dressée, histoire d'un code

La Table dressée est le curieux titre d'un ouvrage majeur du judaïsme médiéval : le fameux code de lois de rabbi Yossef Caro, le *Shoulkhan Aroukh*, qui est vite devenu la référence incontournable en matière de Halakha, et ce jusqu'aujourd'hui encore.

Pour comprendre pourquoi, il faut avoir à l'esprit d'une part les besoins de l'époque et, d'autre part, les qualités de l'œuvre.

La source de la loi juive se trouve dans le corpus talmudique. Mais celui-ci reste une œuvre très difficile d'accès, y compris pour des rabbins érudits. Les sujets ne sont pas toujours classés selon un ordre précis, il n'existe pas de nomenclature systématique, sans compter le style des discussions souvent difficiles à comprendre et n'aboutissant généralement pas à une conclusion claire. Le Talmud n'est pas un guide précis de la loi juive, mais une vaste compilation de débats amenant à réfléchir à une question ou une autre, dont les incidences ne sont pas forcément pratiques. La clôture du Talmud de Babylone date du septième ou huitième siècle d'après les dernières estimations. A la même époque, une vaste correspondance de Responsa se met en place entre le centre babylonien des Guéonim et une partie de la diaspora, l'Espagne notamment.

La difficulté du corpus talmudique, combinée à la rareté des ouvrages, qui étaient à l'époque écrits à la main sur du parchemin et donc financièrement inaccessibles pour bien des communautés, obligèrent à des compilations accessibles des principales lois. On se reposait également beaucoup sur un droit coutumier oral. C'est ainsi que durant les siècles suivants, dans toutes les parties du monde juif, on rédigea un grand nombre d'ouvrages législatifs de styles divers et à différents usages. Certains sont restés célèbres, d'autres moins, beaucoup sont tombés dans l'oubli. Citons les travaux du Rif (Maroc 11<sup>e</sup> siècle) cherchant à résumer de façon synthétique chaque traité talmudique, le Raavad et le Ran qui commentèrent le Rif, le *Rokeah*, le *sefer Ha-manhig*, le *Or zaroua*, les compilations du Ramban, le *sefer Ha-troumot*, le *Shevilé Ieket*, le *Mordekhaï*, les *Piské Ha-Rosh*, le *Kolbo*, le *Yeraïm*, le *Mitsvot guédolot*, le *Hinoukh*, les œuvres du Rashba,... Cette liste n'est que partielle.

Pourtant, un ouvrage sort totalement du lot : le *Mishné Tora* de Maïmonide (Égypte 12<sup>e</sup> siècle). Reprenant et concluant systématiquement tout le système talmudique qu'il cherche à remplacer, premier véritable code, il n'a jamais été dépassé depuis. L'un des principaux soucis de ces rabbins étaient d'énoncer la règle sans clore pour autant le débat juridique, aussi reprocha-t-on vivement à Maïmonide sa fermeture à tout débat et ses conclusions unilatérales. C'est pourquoi Yaakov ben Asher (Espagne début du 14<sup>e</sup> siècle) compila un autre grand code, le *Tour*, « les quatre colonnes » dans lequel il traita exclusivement des lois applicables (contrairement à Maïmonide qui ne fait aucune différence entre le théorique et le pratique), tout en résumant les débats talmudiques.

Yossef Caro, né en Espagne en 1488, fit partie des expulsés et erra avec sa famille dans le bassin méditerranéen pour finir par s'installer à Safed en Galilée où il rejoignit le petit cercle très fécond de kabbalistes qui y résidait. Déplorant la multiplication des ouvrages juridiques et la confusion en résultant, il entreprit un commentaire systématique du *Tour* dans lequel il résuma toutes les positions dont il avait connaissance et qui constitua donc une véritable encyclopédie juridique du

judaïsme. Cet ouvrage majeur est intitulé *Beit Yossef* et reste une source fantastique de renseignements sur l'état de la Halakha médiévale. Mais un tel ouvrage appelait un résumé affirmant la règle à suivre. C'est ce qui sera fait dans le *Shoulkhan Aroukh*, « la table dressée », basé sur la même nomenclature en quatre parties du *Tour*. Depuis lors, même si bien d'autres livres de lois furent écrits, de nombreux commentaires et critiques également, aucun ouvrage ne parvint jamais à détrôner ce code, qui reste la référence pour tout débat sur la Halakha. L'invention de l'imprimerie contribua à ce succès et permit une large diffusion de l'ouvrage, accompagné au départ d'un seul commentaire : « la nappe », *Ha-mapa* du rabbin polonais Moshé Isserles.

Reste à comprendre son titre : « la Table dressée ». Yossef Caro explique dans sa préface qu'il veut que la loi soit accessible à tous, que chacun en quelque sorte puisse se mettre à table sans hésitation et consommer de la Tora sans indigestion... Il souhaite que, grâce à son livre, la connaissance des lois de la Tora s'étende à tous et donc la pratique aussi. Sa métaphore culinaire est jolie, mais il me semble qu'elle vient nous dire autre chose. En effet, le thème de la table joue un grand rôle dans la mystique juive et la table principale était celle du Temple. Le véritable repas est un repas mystique messianique à la « table de Dieu » (expression qu'on trouve chez les prophètes). L'expression « Shoulkhan Aroukh » fait allusion à un passage d'Ezéchiel (23.41) fustigeant ceux qui profanent le sanctuaire de Jérusalem et font des orgies à la table divine... On retrouve l'expression dans le Psaume 23 appelant à dresser la table messianique devant l'opresseur. Il semble que le cercle de Safed, et Yossef Caro en particulier, se voyaient à l'aune d'une ère messianique après le traumatisme de l'expulsion. En ce sens, comme le précise le Talmud, mais surtout la Kabbale, le respect correct des Mitsvot posséderait un réel pouvoir théurgique susceptible de faire venir le Messie. On peut donc logiquement se demander si Yossef Caro, en rendant la compréhension de la pratique accessible à tous, ne pensait pas dresser littéralement la table messianique et comptait bien voir ses efforts récompensés par un repas à nul autre pareil... Le fait est que si le Messie n'est pas venu, la table reste accessible et que tout Juif soucieux de pratique sérieuse peut encore y trouver son propre couvert.

**Yeshaya Dalsace**

Article publié dans Tenoua N° 150 décembre 2012